



Habitants et habitantes des Quartiers
de La-Tambourine, de Grande-Pièce et de Vigne-Rouge
vous êtes invités à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le lundi 11 juin 2018 à 20h à la Maison de Quartier.

Partie statutaire (courte)

- PV de l'AG du 6 juin 2017 (voir sur <https://www.quartier-tambourine.ch/associations-partenaires/lettres-dinformation-et-pv>)
- Bref rapport d'activité du comité
- Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
- Election du comité
- Adhésion de l'AQT à l'ASLOCA (discussion et vote)
- Propositions et divers dont renouvellement de la présidence

Partie informations et débats

1 PLQ et aménagement extérieur du quartier de la Tambourine.

Fin février de cette année le Conseil d'État a validé le Plan d'aménagement (PLQ) de notre quartier - en révision depuis 2005 ! En prenant cette décision il a jugé que les deux oppositions déposées contre ce plan n'étaient pas substantielles, mais freinaient inutilement le processus de mise en application. L'un des opposants a fait recours contre la décision du Conseil d'État. L'affaire est maintenant devant la Chambre administrative de la Justice genevoise.

Pour ne pas attendre l'issue de ce litige, nous demandons déjà en novembre de l'année passé les autorités de libérer, quoi qu'il arrive, le centre du quartier des voitures et deux-roues motorisées comme le stipule le PLQ. Nous souhaitons profiter de cette emplacement pour y installer un équipement simple, même provisoire, préfigurant ainsi la future place centrale piétonnière.

Vu le recours contre le PLQ et la retenue de l'État à procéder à la cessation des terrains en sa main à la Commune, comme convenu, la réponse de la Commune a été tardive et toute aussi retenue. Depuis, nous avons eu deux discussions avec les mandataires de la Commune. Il est prévu de mettre en place une installation provisoire dès cet été à l'endroit même où stationnent actuellement les motos des étudiants de la HEG.

2 Installation éphémère sur la future Place centrale.

Les travaux peuvent démarrer dans les jours qui suivent l'AG. Le comité, en contact avec les mandataires, proposera un calendrier qui fixe les moments de chantier collectif pour réaliser l'installation avec l'aide des services de la Commune. Tout le monde est invité à/peut participer à ces chantiers !

Le Conseiller administratif Monsieur Nicolas Walder, responsable de l'urbanisme à Carouge, sera présent pour expliciter les choix de la Commune.

Une verrée clôturera la rencontre vers 22h.

Carouge, 29 mai 2018
Le comité

